



REVUE DE PRESSE UE-HAITI

Janvier à mars 2019

CLICKEZ sur les liens pour accéder aux articles

Ambafrance – Publié le 26 mars 2019

Projet SECAL : Inauguration des travaux de réhabilitation du périmètre d'Avezac

Le 26 mars à Camp-Perrin, l'Ambassadeur José Gomez était présent à l'inauguration des travaux de réhabilitation du périmètre d'Avezac dans le cadre du projet de Sécurité alimentaire Sud (SECAL).

Le ministre de l'Agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDP), M. Jobert C. Angrand, ainsi que **le Chef de la délégation de l'Union Européenne en Haïti, M. Vincent Degert**, prenaient également part à cette cérémonie.

Construit en 1753 mais ayant subi d'important dommages au fil du temps, le périmètre d'Avezac est une structure d'irrigation qui conduit les eaux de la ravine du Sud jusqu'à la plaine des Cayes. **Sa réhabilitation s'inscrit dans le cadre d'un plan de refondation économique du pays conçu par le gouvernement haïtien en 2012.** Ces travaux visent à renforcer la production nationale, grâce à l'amélioration des structures agricoles.

Le projet SECAL, d'un montant total de 21,2 millions d'euros, cofinancé par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union Européenne, a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des populations rurales. **Il contribue également au relèvement des populations suite au cyclone Matthew qui a frappé le Sud en octobre 2016.** Plusieurs filières prioritaires ont été ciblées. Les filières maïs et haricots (associées à l'arachide notamment) sont appuyées dans le département du Sud et la filière banane plantain est appuyée dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite. Il s'agit plus précisément de recapitaliser les exploitations, d'augmenter et d'améliorer la production, la conservation, la transformation et la commercialisation de ces produits agricoles et d'assurer une meilleure redistribution de la valeur ajoutée.

Sous la conduite de la Direction départementale d'agriculture du Sud, le projet a démarré en février 2013. Les travaux pour la réhabilitation des périmètres irrigués d'Avezac en sont un élément clé, tout comme le soutien apporté aux associations d'irrigants de ces périmètres afin de structurer et renforcer ces institutions, gage de la pérennité des ouvrages. **De 2013 à fin 2016, près de 1 000 producteurs de maïs et haricot ont été accompagnés sur huit campagnes agricoles** grâce à la distribution de subventions pour l'achat des semences, le labour et l'achat d'engrais. Ces producteurs sont appuyés dans leurs choix techniques par une ONG haïtienne. Dans l'Ouest et l'Artibonite, l'association des irrigants s'est structurée et la recherche développe des solutions d'intensification de la production de bananes. En 2017, un appui aux filières caprines et porcines dans le Sud a démarré.

<https://ht.ambafrance.org/Projet-SECAL-Inauguration-des-travaux-de-rehabilitation-du-perimetre-d-Avezac>

LA CHRONIQUE/AGRICULTURE: INAUGURATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PERIMETRE D'AVEZAC

Cayes, le 27 mars 2019. Le ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARDNR), l'ambassade de France, l'Union européenne et l'Agence française pour le développement (AFD) ont inauguré mardi 26 mars 2019 les travaux de rénovation du périmètre d'Avezac, dans le cadre du projet sécurité alimentaire sud (SECAL). Ces travaux auront coûté globalement 20.9 M€. Cette rénovation permettra d'augmenter la production en zone agricole irriguée selon le ministre de l'agriculture M. Joubert C. Angrand qui a remercié les bailleurs de fond pour leur soutien dans le secteur agricole du sud. Avec ces travaux plus de trois milles hectares de terre seront irriguées, à signaler le titulaire du ministère de l'agriculture.

L'ambassadeur de l'Union européenne en Haïti, Vincent Degert a déclaré que ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la continuité de l'appui de l'Union Européenne à la relance économique du pays et de la sécurité alimentaire. L'ambassadeur de Union Européenne souhaite le ministre de l'agriculture apporte le canal d'Avezac au parlement pour qu'il y ait une loi sur la gestion de l'eau, pour sensibiliser les autorités sur la nécessité de réhabiliter le canal.

L'ambassadeur de France en Haïti José Gomez a fait remarquer que 2700 personnes ont bénéficié des assistances pendant les différentes campagnes. Il demande aux haïtiens de consommer les produits locaux afin d'encourager les planteurs.

Construit depuis 1753, ayant subi d'importants dommages au fil du temps, le système d'Avezac est une structure d'irrigation qui conduit les eaux de la ravine du sud jusqu'à la plaine des Cayes. Sa réhabilitation s'inscrit dans le cadre d'un plan de refondation économique du pays conçu par le gouvernement haïtien en 2012.

<http://lachroniqueht.com/la-chronique-agriculture-inauguration-des-travaux-de-rehabilitation-du-perimetre-davezac/>

Le National – Publié le 29 mars 2019

Sud : atelier de travail sur la justice des mineurs

Les responsables de la Fondation Terre des hommes et le bureau des droits humains en Haïti ont organisé, le mardi 26 mars dernier, un atelier de travail sur la justice des mineurs dans le Sud en présence de l'ambassadeur de l'Union européenne, Vincent Dégert.

Dans le cadre de l'espace de coordination régionale sur la justice juvénile, les responsables de la Fondation Terre des hommes- Lausanne et le Bureau des droits humains en Haïti ont organisé, en partenariat avec l'Institut de bien-être social et de recherches ainsi que le ministère de la Justice et de la Sécurité publique, un atelier de travail sur la justice des mineurs au local du tribunal pour enfants dans le Sud. Ce qui s'inscrit dans le projet de justice juvénile intitulé « Renforcement du système de justice juvénile pour la promotion et la protection des droits des enfants en conflit avec la loi dans le département du Sud d'Haïti ».

Plusieurs cadres du système judiciaire venant de différentes juridictions du département ont participé à cet atelier de travail avec l'ambassadeur de l'Union européenne en Haïti, Vincent Dégert, partenaire de la Fondation Terre des hommes dans le cadre de ce projet. Lequel atelier vise à favoriser l'action

collective des acteurs de l'appareil judiciaire au bénéfice des enfants en conflit avec la loi.



L'Ambassadeur de l'UE, Vincent Dégert

À travers cet espace de coordination régionale sur la justice juvénile lancé dans le département du Sud, les responsables s'engagent à entreprendre régulièrement des discussions autour des problématiques liées au fonctionnement global du système de justice juvénile en Haïti, particulièrement dans le département du Sud.

Dégager une synergie pour l'établissement des stratégies de plaidoyer et autres actions visant la protection des intérêts supérieurs des enfants en conflit avec la loi, renforcer le système de la justice juvénile dans le Sud par la formation des nouvelles générations de professionnelles sensibles à la question de la justice juvénile sont, entre autres, les objectifs de cet espace de coordination régionale de justice juvénile lancé dans le cadre de cet atelier de travail

Parallèlement, l'ambassadeur de l'Union européenne en a profité pour visiter la prison civile des Cayes où plus d'une vingtaine d'enfants sont incarcérés. Déplorant le mode de fonctionnement de ladite prison, notamment le cas des enfants en conflit avec la loi, l'ambassadeur de l'UE, Vincent Dégert, souhaite une amélioration dans les conditions d'incarcération des enfants et dans tout le système. «La justice est essentielle pour faire fonctionner la démocratie» fulmine-t-il.

http://www.lenational.org/post_free.php?elif=1_CONTENTUE/actualitees&rebmun=5090

Le National – Publié le 28 mars 2019

Le ministère de l'Agriculture a inauguré, à Camp-Perrin, la troisième phase des canaux secondaires du périmètre d'Avezac

Le ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR) a inauguré, ce mardi 26 mars 2019, les canaux secondaires du périmètre d'Avezac à Camp-Perrin. Ces travaux de construction et de réhabilitation ont été effectués dans le cadre de SECAL, un projet de sécurité alimentaire développé par le MARNDR et cofinancé par l'Agence française de développement et l'Union européenne. Présents à l'évènement, le ministre de l'Agriculture et l'ambassadeur de France ont insisté sur le rôle des infrastructures hydro-agricoles dans la maîtrise de l'eau et l'appui à la production nationale.

Il est 11 h 30, le ciel ensoleillé n'a pas encore chassé la fraîcheur du climat. Dans une ambiance festive, plus d'une centaine de Camp-perrinois assistent, ce mardi, à l'inauguration des canaux secondaires du système d'Avezac. Des arbres et trois pavillons blancs mettent à couvert l'assistance, tandis qu'un toit en tôle, fraîchement construit, recouvre l'estrade. À ce décor s'ajoute le son de l'eau qui ruisselle derrière la tribune. Peints en bleu et blanc, les murs, qui délimitent la prise, sont assortis à

l'emblème de l'Union européenne (UE), association politico-économique qui appuie de nombreux projets de développement en Haïti.

Parmi les invités, le MARNDR compte des bénéficiaires, des représentants de l'autorité locale ainsi que les partenaires techniques et financiers du projet. M. Enor Tilus, maire de la commune de Camp-Perrin, ouvre officiellement la cérémonie par un discours de bienvenue. Il saisit l'occasion pour remercier particulièrement l'UE et l'AFD pour leur accompagnement financier, lequel s'élève à plus de 20 millions d'euros. « Sans le canal d'Avezac, on ne peut que difficilement parler d'agriculture à Camp-Perrin », a martelé le magistrat qui avoue ensuite son souhait de voir la continuité du projet. Le discours du maire est succédé par celui de M. Essio Charles, président de l'Association des irrigants d'Avezac (AIDA). M. Essio Charles exprime sa satisfaction des résultats de SECAL et énumère quelques réalisations du projet. « Les travaux réalisés au niveau de la prise, non loin de nous, vont permettre d'augmenter le débit du canal d'Avezac, ce qui sera bénéfique pour plus de 3 000 agriculteurs », a informé le président d'AIDA.

Selon Marcelin Aubourg, directeur de la Direction départementale agricole du Sud (DDAS), SECAL a permis d'appuyer une dizaine de campagnes agricoles, telles que le maïs, le haricot, l'arachide, le pois congo et le petit mil. « La remise en service des canaux secondaires permettra à environ 4 000 hectares de terre d'être approvisionnés en eau d'une manière stable », a précisé M. Marcelin Aubourg. De plus, le directeur a fait savoir qu'environ 3 000 familles vont bénéficier du périmètre irrigué d'Avezac. « Ce projet impliquera une réduction significative de la pauvreté au niveau du département », a-t-il ajouté.

À part la production végétale, soulignons également l'existence d'une filière animale, laquelle consiste à distribuer des caprins à chaque éleveur sélectionné suivant des critères précis. Questionnée après l'évènement, Magalie affirme avoir reçu trois caprins. Vétérinaire de profession, elle est non seulement une bénéficiaire, mais aussi un agent accompagnateur local. « Un agent accompagnateur a pour rôle de s'assurer que les caprins sont en bonne santé, de visiter les bénéficiaires tous les 15 jours et de prendre soin du caprin si nécessaire », a expliqué Magalie avec un large sourire. Elle a également livré son témoignage concernant l'impact du projet sur sa vie et sur celle de sa famille. « Ma plus belle expérience dans le cadre projet remonte aux enquêtes de terrain. C'était enrichissant de rencontrer les gens et de parler avec eux », a confié Magalie. Il faut signaler que SECAL a également construit deux réservoirs (silos) afin de stocker les produits agricoles. Mesurant 26 tonnes métriques chacun, ils se situent respectivement à Ducis et à Tuffet. En outre, un support a été apporté aux cantines scolaires ainsi que la distribution de coupons permettant d'acheter des semences, des fertilisants et des services de labourage.

Assis au milieu du public et à gauche de l'estrade, un homme suit avec attention le discours de chaque intervenant. Il s'appelle Eliassaint Magloire. Vêtu d'une chemise à manches courtes blanches, Agronome Magloire est le directeur de l'Organisme pour la réhabilitation de l'environnement (ORE), un opérateur du projet SECAL. Selon lui, la réhabilitation des canaux a été favorable à l'augmentation de la production de maïs dans la région. « Avec SECAL, on sait qu'il y a eu une grande différence, parce qu'on a vu le changement. En effet, à chaque campagne on a fait des carrés de rendement. Parfois on fait même des classements pour identifier quels sont les agriculteurs qui trainent ou pas », a soutenu Eliassaint Magloire qui rappelle le rôle de ORE dans la distribution des semences et des engrais dans une entrevue exclusive.

La température devient de plus en plus chaude. Toutefois, le public manifeste encore son intérêt pour la cérémonie. Vincent Dégert, ambassadeur de l'Union européenne, présente dans son discours les trois principaux objectifs de l'UE en accompagnant le projet pour un coût total de 9 millions d'euros. « Premièrement, augmenter le rendement agricole ; deuxièmement, assurer la sécurité alimentaire et finalement rendre la zone résiliente aux catastrophes naturelles », a déclaré l'ambassadeur. S'il exprime sa fierté de voir les travaux qui ont été réalisés, il se plaint toutefois pour l'inexistence d'une loi récente sur l'inauguration. « Votre loi sur l'irrigation remonte à 1998 et un nouveau projet de loi a été présenté au Parlement depuis 2012. Ce qui est important M. le Ministre, c'est que vous portiez ce projet de loi auprès des parlementaires », a réclamé M. Vincent Dégert. « Je sais que le président de la

République est très attaché à la bonne gestion des eaux de surface. Il faut que cette bonne gestion de l'eau passe aussi par de bonnes lois», a-t-il conclu tout en révélant son souhait de voir les infrastructures de SECAL durer au moins 300 ans.

L'ambassadeur de la France, M. Jose Gomez, pour sa part, met l'accent sur trois caractéristiques du projet : il s'agit d'un projet coopératif, multisectoriel et rassembleur. Il insiste aussi sur la nécessité de renforcer la production locale. «Nous Français, quand nous faisons de l'aide alimentaire, nous achetons les produits des agriculteurs haïtiens pour les donner aux cantines, mais nous n'importons pas», a informé l'ambassadeur. Il termine son discours en se référant à la devise haïtienne «l'union fait la force» et souhaite que les Camp-Perrinois la mettent en pratique.



L'Ambassadeur de l'UE, Vincent Dégert



L'ambassadeur de la France, M. Jose Gomez

Un grand silence semble exprimer la disposition de l'assistance à écouter le discours du ministre de l'Agriculture. Ainsi, M. Angrand Jobert a-t-il saisi l'occasion pour présenter les grandes lignes de son ministère en matière de politiques publiques visant le développement du secteur agricole. « Les travaux de SECAL correspondent précisément à la vision du président de la République, son excellence Jovenel Moïse, laquelle vise la revitalisation du secteur agricole afin de satisfaire les besoins alimentaires de la population. C'est dans cette perspective que SECAL a voulu maîtriser les eaux de surface, curer les ravines, tout en mettant en place des systèmes d'irrigation », a expliqué le ministre sous un ton satisfait.

Rappelons qu'en 1981, 80 % des besoins alimentaires d'Haïti étaient couverts par la production agricole. Aujourd'hui, pas plus que 40 % de ces besoins sont pris en charge par l'agriculture. Cette improductivité du secteur est due non seulement à la politique libérale économique adoptée dans les années 80 et 90, mais surtout à la dégradation des infrastructures agricoles. Parmi les causes de faiblesse du secteur, le ministère identifie le déficit d'infrastructures, ce qui empêche d'une part la production à grande échelle de denrées et, d'autre part, l'acheminement régulier sur les marchés des produits de bonne qualité et en grande quantité. En outre, il identifie les aléas climatiques comme étant une autre cause de la faiblesse de la production nationale. Dans un rapport du MARNDR, l'ouragan Matthew a causé des pertes estimées à 7 900 TM de céréales principales, 18 000 TM de légumineuses, 29 200 TM de racines et tubercules et 61 000 TM de banane. Sachant que le département du Sud est le plus affecté avec 39 % des pertes. Ainsi, assiste-t-on à des déficits importants lors de la commercialisation et du coup à une non-compétitivité.

Le MARNDR considère SECAL comme un moyen de pallier les problèmes mentionnés ci-dessus. « C'est en ce sens que le gouvernement haïtien a fait du secteur agricole, en 2012, le premier pilier du plan de refondation économique du pays. La production, la conservation et la commercialisation de produits agricoles sont les principaux éléments sur lesquels l'État a voulu agir », a précisé le directeur de la DDAS. Selon les rapports de la DDAS, lors de la première phase du projet, 3.6 Kms de canal tête morte ont été réhabilités et 9.61 kms ont été construits. Au cours de la seconde phase, ils ont procédé à

la réhabilitation de 13 kilomètres de canaux secondaires et en ont construit 6.9 kilomètres. Ainsi, les surfaces irriguées ont-elles été multipliées par trois.

Pour clore la cérémonie, les officiels, les opérateurs, les partenaires financiers et techniques, accompagnés de plusieurs journalistes, ont visité les différents travaux de construction et de réhabilitation. Selon Anna Liptchiz, directrice de l'AFD, il s'agit d'une activité réussie et la DDAS s'est avérée à la hauteur de son rôle de maîtrise d'ouvrage.

http://www.lenational.org/post_free.php?elif=1_CONTENUE/economies&rebmun=2208

Haiti libre - Publié le 27 mars 2019

Agriculture Sud : 21 millions d'Euros

Mardi à Camp-Perrin s'est déroulée la cérémonie d'inauguration des travaux de réhabilitation du périmètre d'Avezac dans le cadre du projet Sécurité Alimentaire Sud (SECAL), en présence de l'Ambassadeur de France, du **Chef de délégation de l'Union européenne** et du ministre de l'Agriculture. Ce projet cofinancé par l'Agence française de développement et **l'Union européenne** à hauteur de de 20.96 millions d'Euros vise notamment à renforcer les filières maïs, haricot et cabrit dans le Sud, tout en appuyant la Direction Départementale Agricole du Sud en matière de maîtrise d'ouvrage.

<https://www.haitilibre.com/article-27302-haiti-actualite-zapping.html>

Le Nouvelliste – Publié le 27 mars 2019

L'inauguration de la 3e phase du projet SECAL : un avenir prometteur pour les agriculteurs de Camp-Perrin

Des autorités gouvernementales et plusieurs membres du corps diplomatique ont pris part le mardi 26 mars 2019 à l'inauguration des travaux de rénovation du périmètre d'Avezac dans la commune de Camp-Perrin (département du Sud), dans le cadre du projet Sécurité alimentaire Sud (SECAL) d'un montant de 20.96 M€. Un projet réalisé en trois phases.

La direction départementale agricole du Sud a procédé à l'inauguration ce mardi des travaux de réhabilitation du système d'Avezac dans la commune de Camp-Perrin (département du Sud). Ces travaux réalisés dans le cadre du projet sécurité alimentaire (SECAL) ont été cofinancés par l'Agence française de développement (AFD) et par **l'Union européenne** pour un montant de 20,96 millions d'euros sur une durée de cinq ans.

Le ministre de l'Agriculture Jobert C. ANGRAND, **l'ambassadeur de l'Union européenne Vincent Degert**, l'ambassadeur de la France Jose Gomez, le directeur de la direction départementale agricole du Sud Marcelin Aubourd, des autorités locales et plusieurs dizaines de paysans ont pris part à cette cérémonie d'inauguration qui s'est déroulée sur le site même de la prise d'Avezac à Camp-Perrin. Ce projet avait pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations du département du Sud en générant des revenus additionnels dans les milieux ruraux dudit département et en contribuant à l'effort de relèvement après l'ouragan Matthew qui avait durement frappé la région Sud du pays en octobre 2016. Le projet SECAL a démarré depuis 2013 et vise à renforcer les filières maïs, haricot et chèvre dans le département du Sud.

Prenant la parole à cette cérémonie, le directeur départemental M. Marcelin AUBOURG a souligné l'importance pour le Ministère et ses partenaires de continuer à investir dans l'irrigation dans un contexte de changement climatique où les périodes de sécheresse sont de plus en plus récurrentes. M. Aubourg en a aussi profité pour vanter le mérite de la Direction départementale agricole du Sud pour son efficacité dans la gestion, de façon autonome, du Projet à la satisfaction des partenaires financiers et du bureau central. Ce qui, d'après lui, devrait encourager les décideurs à continuer à déconcentrer et décentraliser les activités du ministère au niveau des régions afin d'augmenter l'efficacité des actions. De manière concrète, les travaux mis en œuvre ont permis non seulement de réhabiliter et de construire des canaux d'irrigation du Périmètre d'Avezac à Camp - Perrin, mais aussi d'appuyer dix campagnes agricoles (maïs, haricot, pistache, pois congo, petit mil) dans la Plaine des Cayes. En plus des travaux de réhabilitation du canal, 2700 personnes par campagne ont pu bénéficier de 26 721 coupons pour l'achat de services de labourage, de semences et de fertilisants.

Afin d'améliorer les conditions de stockage et de minimiser les pertes pour les producteurs, deux silos de 26 tonnes métriques chacun ont été construits en vue de stocker les produits agricoles dans les localités de Ducis et Tu et. Enfin, 250 tonnes métriques de maïs ont été achetées pour distribution aux cantines scolaires.

Pour atteindre ses objectifs, SECAL a collaboré également avec des institutions d'aide alimentaire poursuivant une politique d'achats de produits locaux.

Pour le ministre de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR), Jobert C. Angrand, «le travail qu'on fait dans le système d'irrigation vise à mettre de l'eau à la disposition des planteurs pour augmenter la production dans la zone. La région Sud est réputée pour sa production de haricot et de maïs. Grâce à ce projet, les paysans ont vu leur production augmenter de 40%, a-t-il martelé. Ce projet aurait dû s'achever en 2017. Cependant, le cyclone Matthew avait endommagé une grande partie du chantier et nos partenaires de l'Union européenne et la France ont décidé d'ajouter 4 millions d'euros sur le montant du budget précédent afin de terminer le projet. C'est la troisième phase du projet que nous inaugurons aujourd'hui.»

Pour sa part, l'ambassadeur de France M. José Gomez, présent à cette inauguration, a mis en relief la capacité de la DDAS à réagir : «Après le passage de l'ouragan Matthew, la DDAS a su orienter ses interventions pour répondre aux dégâts causés. Réhabiliter le périmètre, protéger les bassins versants de l'érosion, relancer la production de maïs et reconstituer les cheptels caprins sont autant de décisions prises en faveur du relèvement de l'agriculture dans le Sud. La proximité de la DDAS avec les acteurs de terrain et les producteurs a permis de définir rapidement les besoins et les priorités pour la relance de la production agricole à long terme et l'amélioration de la sécurité alimentaire du département.»

Intervenant à son tour, l'ambassadeur de l'Union européenne en Haïti M. Vincent Degert a souligné que: «Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de l'appui de l'Union européenne à la relance économique du pays et de la sécurité alimentaire, qui passent nécessairement par la dynamisation du secteur agricole qui continue à occuper 50% de la main d'œuvre rurale du pays. Grâce à la réhabilitation du canal d'Avezac, le département du Sud et la région de Camp Perrin en particulier ont aujourd'hui la possibilité d'augmenter de façon substantielle leur production, ce qui assurera aux familles paysannes de meilleurs revenus et de meilleures conditions de vie.

Un des bénéficiaires de ce projet, en l'occurrence Saurel Saint-vil, un planteur de la commune, a témoigné : «Ce projet est une bonne chose. Il va nous aider à produire beaucoup de denrées. Cependant, nous sommes attristés de voir le projet arriver à son terme, vu que j'y travaillais et cela m'avais permis d'entrer un peu d'argent. Je souhaite la mise sur pied d'un nouveau projet», a-t-il déclaré.

À souligner que les représentants municipaux de la commune de Camp-Perrin n'ont pas voulu se prononcer sur l'inauguration de la troisième phase du projet. Pour des raisons qu'ils n'ont pas non plus déclinées.

Construit depuis 1753 mais ayant subi d'importants dommages au fil du temps, le périmètre d'Avezac est une structure d'irrigation qui conduit les eaux de la ravine du Sud jusqu'à la plaine des Cayes. Sa réhabilitation s'inscrit dans le cadre d'un plan de refondation économique du pays conçu par le gouvernement haïtien en 2012, qui fait du secteur agricole le premier pilier de celle-ci. Ces travaux répondent aux objectifs de renforcer la production nationale, qui passe entre autres par l'amélioration des infrastructures agricoles.

<https://lenouvelliste.com/article/199738/inauguration-de-la-3e-phase-du-projet-secal-un-avenir-prometteur-pour-les-agriculteurs-de-camp-perrin>

Le Nouvelliste – Publié le 18 mars 2019

Le gouvernement haïtien rencontre des autorités locales des communautés bénéficiaires de la route nationale #3

Une importante délégation conduite par le ministre des Travaux publics, Transports et Communications, Fritz Caillot, et l'ordonnateur national du Fonds européen de développement, Charles Jean-Jacques, s'est rendue au Plateau central pour une rencontre avec les autorités locales des communautés bénéficiaires des travaux d'infrastructures routières en cours de réalisation dans ledit département. Ces projets sont financés à travers le Fonds européen de développement dans le cadre de la coopération entre Haïti et l'Union européenne.

Dans un communiqué, le Bureau de l'ordonnateur national (BON) indique que l'objectif de cette rencontre est double : d'une part, informer les autorités locales des avancées concernant les projets en exécution; solliciter d'autre part, l'appui et l'accompagnement de ces dernières pour la bonne réalisation de ces travaux.

Les infrastructures routières constituent des secteurs majeurs des Programmes indicatifs nationaux (PIN) du gouvernement haïtien dans sa coopération avec l'Union européenne. Depuis environ 10 ans, d'importants projets sont en cours d'exécution dans le Plateau central. Les principaux sont : la construction des routes Port-au-Prince /Mirebalais, Hinche /St-Raphaël, Lascahobas/Belladères et la réparation des fissures du tronçon vers Péligre. Le calendrier d'exécution de ces 3 projets s'étend de juin 2019 à mars 2020, pour une enveloppe d'environ 100 millions d'euros provenant du 10e Fonds européen de développement.

Durant ces 2 jours, la délégation a tenu des rencontres à Mirebalais et Lajeune avec les élus locaux (maires, Délégués, ASEC, CASEC...) et les firmes de construction en vue de freiner les éléments de blocage et permettre aux travaux de continuer dans un climat serein, profitable à toutes les parties. Prenant la parole à l'ouverture de la première réunion, l'ordonnateur national, Charles Jean -Jacques, a déclaré : « La présence du ministre des TPTC, M. Caillot, à cette rencontre, témoigne de l'importance capitale accordée à la réalisation de ces projets d'infrastructures par le gouvernement haïtien. Cependant, la réussite de ces grands chantiers ne peut être possible sans l'implication des communautés bénéficiaires et des élus locaux en particulier...»

« Je remercie tous les élus locaux qui ont fait le déplacement pour participer à ces rencontres, et nous leur donnons la garantie que leurs doléances sont prises en compte et sont d'une grande valeur pour la dynamique de développement du département », a conclu M. Jean-Jacques.

Dans le paquet des activités programmées, on retrouve, à côté des infrastructures routières, la construction de quatre ponts et un dalot qui sont déjà achevés et mis en service depuis le mois de

juillet 2018. Ainsi, les usagers de la route nationale numéro 3 n'ont plus à risquer leur vie en traversant les rivières en crue lors des périodes pluvieuses. C'est un fait marquant dans la vie quotidienne des centaines de milliers de personnes qui fréquentent la route nationale numéro 3, conclut le communiqué du BON.

<https://lenouvelliste.com/article/199320/le-gouvernement-haitien-rencontre-des-autorites-locales-des-communautés-beneficiaires-de-la-route-nationale-3>

Le Nouvelliste – Publié le 28 février 2019

Lancement officiel du Plan de réponse humanitaire 2019-2020

Le gouvernement haïtien, de concert avec les Nations unies, a lancé officiellement le jeudi 28 février à l'hôtel Montana, le plan de réponse humanitaire pour Haïti 2019-2020. Portant notamment sur le renforcement de la préparation aux désastres naturels, la lutte contre les épidémies, la promotion et la protection des droits humains fondamentaux des plus vulnérables. Ce plan, selon les organisateurs, vise à répondre aux besoins humanitaires des personnes les plus vulnérables en Haïti.

126.2 millions de dollars est le montant prévu cette année par les autorités nationales et la communauté humanitaire pour assister 1.3 million des 2.6 millions de personnes vivant dans l'insécurité alimentaire aiguë en Haïti, d'après les responsables. Soulignant entre autres le contexte de fragilité économique et de tensions sociopolitiques ainsi que les chocs successifs qui ont affecté le pays ces derniers temps. Ces derniers estiment que ces facteurs, combinés aux faiblesses structurelles limitant les services sociaux de base, ont considérablement aggravé la vulnérabilité chronique de la population haïtienne et réduit ses capacités de résilience.

Jean Claudy Pierre, ministre de la Planification et de la Coopération externe, a expliqué que le Plan de réponse humanitaire 2019-2020 est le résultat d'un travail commun, inclusif. Un document, a-t-il poursuivi, élaboré conjointement entre les autorités nationales et la communauté humanitaire à partir des analyses des besoins humanitaires, en vue d'une meilleure planification de la réponse humanitaire. «Pour que cette réponse atteigne ses objectifs, il est impératif que les ressources soient libérées à temps», a signalé le titulaire du MPCE.

Pour Mamadou Diallo, coordonnateur humanitaire, le plan de réponse humanitaire 2019-2020 arrive dans un contexte critique pour Haïti, dont les récents événements ont montré toute la complexité. Selon lui, les besoins humanitaires s'entremêlent au quotidien avec des problèmes chroniques et structurels de développement. «Les populations, pour le bénéfice desquelles nous nous retrouvons aujourd'hui, souffrent de la dégradation des conditions de vie et éprouvent des difficultés croissantes de subvenir à leurs besoins essentiels», a soutenu le représentant spécial adjoint du secrétaire général des Nations unies en Haïti.

De son côté, le représentant de l'Union européenne (UE), Vincent Degert, a insisté sur la nécessité d'adopter des mesures répondant aux exigences de développement durable en vue d'accompagner les personnes à risques lors des catastrophes naturelles. Évoquant les défaillances du développement, l'ambassadeur de l'UE a signalé qu'au moment de chaque crise Haïti devient plus fragile de même que la situation des victimes et globalement la capacité de relèvement de l'État haïtien.

Tenant compte prioritairement des domaines de la sécurité alimentaire, la santé, le choléra et la nutrition, ce plan de réponse humanitaire, souhaite le Premier ministre Jean-Henry Céant, devrait être orienté vers les régions les plus affectées. Il appelle les différents ministères à faire les suivis réguliers

et continus des activités relatives à la réponse. «Le gouvernement voudrait que cette aide humanitaire soit de qualité et distribuée en vertu de la dignité humaine», a déclaré le chef du gouvernement haïtien. La cérémonie de lancement du Plan de réponse humanitaire 2019-2020 s'est déroulée en présence des représentants de différents ministères clés dans l'action humanitaire, l'ensemble de la communauté humanitaire œuvrant en Haïti, des agences des Nations unies, des ONG nationales et internationales.

<https://lenouvelliste.com/article/198712/lancement-officiel-du-plan-de-reponse-humanitaire-2019-2020>

Le Nouvelliste – Publié le 27 février 2019

«Une UE qui s'affirme davantage dans un monde changeant»

Les prédictions faites l'année dernière concernant l'importance grandissante des rivalités entre grandes puissances résonnent encore à nos oreilles.

Notre environnement stratégique est, en outre, de plus en plus imprévisible. De nos jours, les grandes puissances remettent ouvertement en cause l'ordre international fondé sur des règles et cherchent à promouvoir d'autres visions d'un monde divisé en sphères d'influence. La rivalité géopolitique avive les tensions et nous fait pressentir une nouvelle «ère de prolifération» susceptible de dégénérer en confrontation militaire involontaire. Le changement climatique devient une menace existentielle alors que le cyberspace et les campagnes de désinformation sont les nouvelles armes du XXI^e siècle.

Pour l'Union européenne, la réponse est limpide: ces défis ne peuvent être relevés que par une approche multilatérale. Ensemble, nous avons les instruments et le poids politiques nécessaires pour façonner le futur ordre mondial, pour peu que nous restions unis. C'est pourquoi, au lieu de se retirer de la coopération internationale et des partenariats mondiaux, l'UE renforce son engagement à relever les défis mondiaux de concert avec ses partenaires : cela vaut pour le traité de Paris sur le changement climatique, le plan d'action global commun en matière de non-prolifération, le programme de développement durable à l'horizon 2030, la stratégie de l'UE en matière de connectivité entre l'Asie et l'Europe, ou encore la réforme de l'OMC.

Bien que de tels accords soient, par essence, difficiles à obtenir, nous sommes convaincus qu'ils sont le meilleur moyen pour garantir un environnement mondial plus pacifique, plus prospère et plus sûr, et ce d'autant plus qu'il est évident qu'aucun pays ne peut à lui seul relever tous ces défis. Je suis persuadée que cette approche est la bonne et le fait que nos partenaires n'aient jamais autant été demandeurs d'une action européenne est révélateur à ce titre.

À chaque occasion qui se présente, la nécessité d'apporter des réponses communes à des problèmes communs est non seulement soulignée, mais également suivie d'action. C'est pourquoi l'Union européenne s'investit en ce moment dans une coopération internationale et des partenariats élargis, en particulier avec l'OTAN, les Nations unies et des organisations régionales, telles que l'Union africaine et l'ASEAN. Notre coopération trilatérale UE-UA-NU sur des défis communs, tels que la migration, montre combien des solutions multilatérales peuvent contribuer à davantage de sécurité, de stabilité et de prospérité.

Il est ainsi urgent d'agir contre le changement climatique, comme le rapport spécial du GIEC sur les conséquences du réchauffement planétaire nous en a avertis récemment. C'est la logique qui a présidé aux efforts déployés sans relâche par l'UE en vue de parvenir à un heureux dénouement lors de la COP 24 à Katowice. L'UE montrera l'exemple en concrétisant ses propres engagements ambitieux pour 2030. C'est ce qui est ressorti de l'événement de haut niveau sur le climat et la sécurité organisé par l'UE en juin dernier.

Dans le secteur de la sécurité, l'Union européenne continue de s'affirmer comme un garant de la sécurité. Outre son action interne visant à intensifier les efforts communs afin de lutter efficacement contre le terrorisme, la haine et l'extrémisme violent, l'Union européenne est engagée sur le terrain dans 16 opérations de gestion de crise, déployant pour ce faire quelque 4 000 hommes et femmes. En contribuant au renforcement des capacités au Mali, au Niger et en République centrafricaine, en épaulant l'Iraq dans sa réforme du secteur de la sécurité, en luttant contre la piraterie au large des côtes somaliennes ou encore en prévenant toute recrudescence de la violence en Géorgie, l'Union n'a de cesse de consolider la sécurité internationale dans son voisinage et au-delà. Cette action est assortie d'un engagement permanent dans plus de 40 activités de médiation dans le monde, de la Colombie au Yémen, en passant par les Philippines, et soutenue par une aide financière, l'UE demeurant le premier pourvoyeur d'aide au développement et d'aide humanitaire dans le monde.

Tandis que l'Europe assume davantage la responsabilité de sa propre sécurité, le débat sur l'autonomie stratégique européenne est passé au premier plan, non sans susciter de controverses. Cette démarche, toutefois, repose sur un raisonnement simple : en cas de besoin, les Européens doivent être en mesure de protéger et de défendre les intérêts et les valeurs de l'Europe et disposer des capacités d'action nécessaires. Nous souhaitons être capables de coopérer avec des pays tiers à nos conditions.

À cet égard, nous avons intensifié la construction de capacités militaires conjointes grâce à notre coopération structurée permanente (CSP), nous allons augmenter nos investissements conjoints par l'intermédiaire du Fonds européen de la défense, nous nous employons à rationaliser les structures de commandement militaire (MPCC) et avons conclu un pacte pour renforcer la gestion civile des crises. En tant que telles, ces initiatives contribuent aussi à renforcer le pilier européen de l'OTAN et sa contribution à la défense collective.

Une plus grande responsabilité signifie aussi renforcer notre résilience et nos propres capacités en matière d'énergie, d'espace, d'infrastructure et dans d'autres secteurs critiques. Nous autres Européens ne saurions tolérer les tentatives d'ingérence et de déstabilisation sous forme de menaces hybrides et de cyberattaques, d'où l'accent mis actuellement sur le renforcement de nos capacités dans le domaine de la cyber sécurité, l'amélioration de la protection des données et les mesures visant à lutter contre la désinformation au moyen du plan d'action contre la désinformation récemment adopté.

Il nous faut aussi faire preuve d'une extrême vigilance pour préserver nos acquis en matière de non-prolifération, tels que le traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) ou l'accord sur le nucléaire iranien, car les enjeux pour notre propre sécurité sont tout simplement colossaux. Nous ne pouvons tout bonnement pas mettre à bas l'architecture actuelle et repartir de zéro. Nous autres Européens nous efforçons à tous les niveaux de promouvoir l'universalisation et la mise en œuvre des accords existants, tels que le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou le Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques. Nous militons également en faveur de l'entrée en vigueur du traité d'interdiction complète des essais nucléaires, dont le rôle pourrait s'avérer important à l'heure où nous œuvrons à une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la RPDC.

Le fait d'assumer de plus grandes responsabilités ne se borne pas toutefois aux questions de défense. La sécurité, de nos jours, revêt également un caractère économique. Cette notion englobe l'importance stratégique de l'euro et la nécessité de veiller à ce que la monnaie unique puisse pleinement jouer son rôle sur la scène internationale. La promotion du rôle international de l'euro fait partie de l'engagement de l'Europe en faveur d'une économie mondiale ouverte, multilatérale et fondée sur des règles. Les effets extraterritoriaux produits par les sanctions remettent en question la capacité de l'Union à honorer ses engagements politiques. Dans ce contexte, nous mettons au point des mécanismes qui aideront les acteurs économiques à mener des activités commerciales légitimes à l'étranger, tout en les protégeant et en les rassurant.

En tant qu'Européens, nous n'avons pas de temps à perdre et ne pouvons-nous permettre d'être moins innovants que les autres. Nous devons moderniser nos façons de faire et nous rapprocher davantage des nouveaux acteurs à l'intersection entre technologies et politique étrangère et de sécurité. C'est pourquoi la Haute Représentante a lancé l'initiative intitulée «Global Tech Panel», avec les P.D.G. de grandes entreprises technologiques, afin de faire en sorte que l'éthique et les règles internationales puissent rester en phase avec le génie humain. Si nous voulons tirer parti de ces opportunités, il nous faut prendre au sérieux leur implication sur le plan de la sécurité, d'où la récente communication de la Commission européenne sur l'intelligence artificielle.

Tout bien considéré, un multilatéralisme fondé sur des règles et une plus grande autonomie stratégique européenne ne sont pas des objectifs contradictoires. En renforçant sa résilience face aux nouveaux risques, l'Union européenne jouera son rôle dans la redynamisation de l'ordre multilatéral et sera reconnue comme un acteur qui s'affirme dans un monde changeant.

Article original publié dans « The Security Times »

<https://lenouvelliste.com/article/198633/une-ue-qui-saffirme-davantage-dans-un-monde-changeant>

Haiti libre – Publié le 31 janvier 2019

7,6 millions d'euros de l'Union Européenne pour Haïti

Mercredi, l'Ambassadeur Vincent Degert de l'Union européenne accompagné de plusieurs membres de la délégation européenne, a rencontré plus d'une centaines de représentants de la société civile haïtienne et européenne ainsi que des organisations nationales et internationales venu participer à une séance d'information interactive (questions-réponses) consacrée à deux nouveaux appels à propositions que l'Union européenne lance pour un montant global de près de 7,6 millions d'euros, dont 2,5 millions d'euros uniquement pour la culture.

Les appels sont divisés en cinq lots (sous-appels) qui couvrent : la lutte contre les effets du changement climatique, la protection de l'environnement, le combat contre la violence à l'égard des femmes, la culture et enfin, la lutte contre la détention préventive prolongée et l'amélioration des conditions de détention.

A cette occasion, l'Ambassadeur Degert, a déclaré « La solidarité qui fonde la coopération au développement s'exprime par différents canaux. À côté de l'appui solide et constant que nous apportons à l'État, nous sommes aussi attachés au rôle spécifique des organisations de la société civile, parfois en partenariat avec d'autres acteurs, étatiques ou internationaux, pour porter les aspirations des citoyens et réaliser des actions concrètes pour leur compte. »

En savoir plus sur l'appel à proposition :

«L'appel à propositions constitue un processus de sélection compétitif et transparent visant à garantir une égalité de chance. De plus, en divisant les deux appels en plusieurs lots et en établissant des limites pour les subventions, l'Union européenne souhaite permettre à davantage de projets de voir le jour. En fonction des lots, les subventions qui seront allouées varient entre 300.000 et 625.000 Euros.

Notez que l'Union européenne demande aux futurs bénéficiaires qui seront choisis de redistribuer une partie de la subvention à d'autres initiatives. Ce mécanisme dit de "subventions en cascade" permet d'irriguer les secteurs sélectionnés de façon efficace en soutenant des initiatives d'organisations qui ont besoin d'un coup de pouce pour se déployer mais qui n'ont pas nécessairement encore toute la capacité administrative et financière pour gérer un projet de plus grande ampleur. »

Loop- Haiti - Publié le 31 janvier 2019

7.6 Millions d'euros accordés par l'Union Européenne à Haïti

L'Union Européenne accorde 7, 6 millions d'euros à la République d'Haïti en vue de soutenir des secteurs clés de la vie nationale dont la culture qui a, lui-même, bénéficié 2,5 millions, a appris la rédaction de Loop Haiti.

Outre la culture, cette aide concerne aussi la lutte contre les effets du changement climatique, la protection de l'environnement, le combat contre la violence à l'égard des femmes, la lutte contre la détention préventive prolongée et l'amélioration des conditions de détention. Une rencontre de travail entre des membres de la Délégation de l'Union Européenne et des organisations nationales a été organisée hier mercredi à l'hôtel Karibe.

Cette séance s'était tenue autour des nouveaux appels à propositions. Et Vincent Degert, Chef de la Délégation de l'UE, tenait à préciser que ce fonds entre dans le cadre de la vision de l'Union européenne à appuyer l'État haïtien de manière solide et constante. Mais l'UE reste consciente du rôle que jouent des organisations de la société civile qui portent les aspirations des citoyens et réalisent des actions concrètes.

« L'appel à propositions, indique l'UE dans un communiqué transmis à Loop, constitue un processus de sélection compétitif et transparent visant à garantir une égalité de chance. De plus, en divisant les deux appels en plusieurs lots et en établissant des limites pour les subventions, l'Union européenne souhaite permettre à davantage de projets de voir le jour. En fonction des lots, les subventions qui seront allouées oscillent entre 300.000 EUR et 625.000 EUR ».

Une partie de la subvention doit être redistribuée à d'autres initiatives, c'est ce que demande l'UE. Ce mécanisme dit de « subventions en cascade » permet d'irriguer les secteurs sélectionnés de façon efficace en soutenant des initiatives d'organisations qui ont besoin d'un coup de pouce pour se déployer mais qui n'ont pas nécessairement toute la capacité administrative et financière pour gérer un projet de plus grande ampleur.

<http://www.loophaiti.com/content/76-millions-deuros-accordés-par-lunion-europeenne-haiti>

Info Haïti – Publié le 30 janvier 2019

L'Union européenne déploie une enveloppe de 7,6 millions d'euros pour soutenir la culture, la lutte contre la violence à l'égard des femmes, la protection de l'environnement et la lutte contre la détention provisoire prolongée

L'Union européenne a rencontré des représentants de la société civile haïtienne et européenne ainsi que des organisations nationales et internationales pour une séance d'information consacrée à deux nouveaux appels à propositions que l'Union européenne lance pour un montant global de près de 7,6 millions d'euros, dont 2,5 millions d'euros uniquement pour la culture.

Les appels sont divisés en cinq lots - en "sous-appels" pour le dire autrement - qui couvrent un éventail élargi d'enjeux nationaux, à savoir la lutte contre les effets du changement climatique, la protection de l'environnement, le combat contre la violence à l'égard des femmes, la culture et, enfin, la lutte contre la détention préventive prolongée et l'amélioration des conditions de détention. A cette occasion, l'ambassadeur de l'Union européenne en Haïti, Vincent Degert, a déclaré: "La solidarité qui fonde la coopération au développement s'exprime par différents canaux. A côté de l'appui solide et constant que nous apportons à l'Etat, nous sommes aussi attachés au rôle spécifique des organisations de la société civile - parfois en partenariat avec d'autres acteurs, étatiques ou internationaux - pour porter les aspirations des citoyens et réaliser des actions concrètes pour leur compte."

Contexte

L'appel à propositions constitue un processus de sélection compétitif et transparent visant à garantir une égalité de chance. De plus, en divisant les deux appels en plusieurs lots et en établissant des limites pour les subventions, l'Union européenne souhaite permettre à davantage de projets de voir le jour. En fonction des lots, les subventions qui seront allouées oscillent entre 300.000 EUR et 625.000 EUR. A noter que l'Union européenne demande aux futurs bénéficiaires qui seront choisis de redistribuer une partie de la subvention à d'autres initiatives. Ce mécanisme dit de "subventions en cascade" permet d'irriguer les secteurs sélectionnés de façon efficace en soutenant des initiatives d'organisations qui ont besoin d'un coup de pouce pour se déployer mais qui n'ont pas nécessairement encore toute la capacité administrative et financière pour gérer un projet de plus grande ampleur.

<http://infohaiti.net/index.php/40-cooperation/5436-l-union-europeenne-deploie-une-enveloppe-de-7-6-millions-d-euros-pour-soutenir-la-culture-la-lutte-contre-la-violence-a-l-egard-des-femmes-la-protection-de-l-environnement-et-la-lutte-contre-la-detention-provisoire-prolongee>

Le Nouvelliste – Publié le 16 janvier 2019

Où en est-on avec le PNSAN?

Bientôt 4 mois, depuis que le Plan national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN) avait été présenté au grand public. Depuis ce fameux 27 septembre, c'est le silence radio tandis que l'insécurité alimentaire ne cesse de gagner du terrain dans le pays. Pour l'année 2017, environ 1,3 million d'Haïtiens se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire.

Articulé autour de six grands axes, le PNSAN englobe, entre autres, l'augmentation de la production locale, le renforcement des moyens d'existence liés à la production; l'amélioration de l'accès des ménages aux aliments et le renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables, l'amélioration de la qualité sanitaire et nutritionnelle des aliments; le renforcement de la prévention et la prise en charge de la malnutrition ; le renforcement de la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Par ce document, les autorités ont déclaré vouloir établir une politique alimentaire pouvant répondre aux besoins nutritionnels des dix départements. Ce qui serait un atout pour le pays, vu la gravité de l'insécurité.

C'est donc en présence des représentants, entre autres, des ministères de la Santé publique et de la Population, des Affaires sociales et du Travail, de l'Union européenne, de l'USAID, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Unicef et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi que du secrétaire et rapporteur de la commission Environnement, Ressources naturelle et Aménagement du territoire à la Chambre des députés, que le coordonnateur général du

CNSA avait pris l'engagement d'accélérer le processus pour une application rapide de ce plan. Le PNSAN sera transféré aux autorités politiques du pays pour son adoption rapide, avait alors affirmé, Harmel Cazeau.

Abondant dans le même sens, le directeur général du MARNDR, Branly Eugène, avait indiqué que le PNSAN rentrait dans le programme du président de la République, Jovenel Moïse, et dans la politique générale du Premier ministre Jean-Henry Céant. Mais il semblerait que l'urgence n'est pas pour demain. Selon toute vraisemblance, le document jaunit encore dans les tiroirs de la primature, la politique ayant toujours le dessus.

«La mise en application du PNSAN arrivera à renforcer les capacités de réponse rapide en situation d'urgence et assurer une gouvernance efficace et efficiente des interventions dans ledit secteur», avait assuré le coordonnateur du CNSA.

Force est de constater que malgré l'urgence, ce projet porteur reste encore dans les tiroirs

<https://lenouvelliste.com/article/196961/ou-en-est-on-avec-le-pnsan>

Le National – Publié le 15 janvier 2019

Quand Chenet St Vil sensibilise sur les accords commerciaux

Sous l'invitation des responsables de l'association dénommée « Sa Se Biznis Pam », plusieurs entrepreneurs de la place se sont réunis à Pétion-Ville pour s'enquérir des dispositions et textes légaux internationaux facilitant le commerce entre Haïti et d'autres pays de la planète. Le Coordonateur du Bureau de coordination et de suivi des accords Caricom/OMC/ZLEA (Bacoz), Chenet St Vil, a saisi l'occasion pour sensibiliser l'assistance sur l'importance de ses instruments.

«Pourquoi tous les pays profitent des accords alors que Haïti fait des réticences ?», s'interroge le coordonnateur du BACCOZ comme pour démarrer sa présentation autour des Accords de Partenariat économique (APE) – du marché unique – du Cariforum. Chenet St Vil croit que la perception d'Haïti comme victime au préalable des accords internationaux, des mécanismes d'intégration économique méritent doit changer.

Pour lui, le pays doit négocier correctement, faire valoir ses droits et s'intégrer pour espérer tirer des avantages de la globalisation des marchés. M. Chenet ST VIL a souligné le bien-fondé des accords commerciaux qui constituent à ses yeux des garanties pour les investisseurs régionaux ou d'ailleurs, et des chances qui s'offrent à Haïti en matière d'intégration au sein du marché commun de la Caraïbe. Il cite en exemple la République dominicaine, qui en 2017, a exporté des biens pour plus de 37 milliards de dollars.

Le coordonnateur du BACCOZ a présenté les listes d'exemption en vigueur dans tous les accords. Ce qui a suscité un tas de questionnements de la part de l'assistance. Les participants s'étonnent que malgré ces dispositions, la balance des paiements du pays laisse à désirer, car elle tourne globalement vers l'importation. Étonnés des avantages avancés par le présentateur, certains participants exhortent le responsable du BACCOZ à multiplier les séances de ce type de pédagogie pour édifier les investisseurs et les entrepreneurs sur la nécessité de changer d'habitudes et de jouir pleinement des avantages de ces dispositions. Devant les séquelles des mesures de libéralisation à outrance et exclusivement commerciale, Chenet St Vil exhorte les décideurs à affronter l'avenir. « Le désastre a commencé quand Haïti a baissé ses droits de douane », se désole-t-il. Pour le coordonnateur, toutes les mesures pour faciliter les investissements étrangers ont été laissées de côté, négligées.

Les **Accords de Partenariat économique**, non encore ratifié par Haïti, constituent des avancées considérables pour les entrepreneurs, soulignent Chenet St Vil. Il indique que des fonds sont disponibles pour inciter les investissements dans la région et en Haïti. Dans **l'APE**, chaque pays, par l'intermédiaire de la liste d'exclusion, peut se protéger, rappelle-t-il. En ce qui a trait aux opportunités à jouir de **l'APE**, Chenet St-Vil évoque régulièrement le cas des voisins les plus proches. « Pour la République dominicaine, cet accord a permis d'attirer quelque 3,6 milliards d'investissements directs étrangers rien qu'en 2013 ».

Le coordonnateur du BACOSZ informe que les efforts se multiplient pour faciliter la ratification des **APE**. Chenet St Vil explique que des pourparlers entre le secteur privé et d'autres concernés sont réalisés et confie que les concernés sont unanimes à reconnaître que les accords commerciaux ne constituent en aucun cas des menaces pour l'économie haïtienne.

http://lenational.org/post_free.php?elif=1_CONTENUE/economies&rebmun=2118

Haiti libre – Publié le 15 janvier 2019

Vers un déblocage de 16,5 millions pour des projets d'éducation

À l'invitation du Partenariat Mondial en Éducation (PME), Pierre Josué Agénor Cadet, le Ministre de l'Éducation Nationale, à la tête d'une délégation participe du 14 au 16 janvier 2019 à Washington à un Atelier technique de haut niveau. Cette activité s'inscrit dans la perspective de finalisation du Plan décennal d'éducation et de formation (PDEF) et du financement des projets d'éducation en Haïti par le PME.



Il s'agit d'une étape essentielle dans le cadre du partenariat entre le PME et Haïti devant notamment déboucher sur l'accès au financement de 16,5 millions de dollars au pays en vue d'appuyer les projets d'éducation.

D'autres partenaires techniques et financiers notamment **l'Union européenne**, l'UNICEF, l'UNESCO et la Banque Mondiale prennent part à ces échanges qui doivent aboutir à terme, au déblocage des fonds pour Haïti dans le domaine de l'éducation et à un consensus sur les réaménagements possibles pour la finalisation du document final du PDEF <https://www.haitilibre.com/article-25804-haiti-politique-derniere-ligne-droite-pour-le-plan-decennal-d-education-et-de-formation-2018-2028.html>

Il s'agira, entre autres, d'identifier et d'ajuster certains éléments du Plan décennal, suivant les prescrits du PME en matière d'élaboration des plans sectoriels d'éducation et des conditions pour l'accès au

fonds de partenariat. Le processus d'assurance qualité du PME, le modèle de financement, les commentaires et réactions sur le document du PDEF, l'élaboration d'une feuille de route sur les prochaines étapes dans la coopération PME-MENFP, les appuis de la Banque mondiale et du PME en appui au Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation du Ministère sont les principaux thèmes qui seront abordés au cours de ces 3 journées de travail.

Lundi lors du lancement de l'atelier, Alice P. Albright, la Directrice Générale du PME, s'est réjoui d'accueillir la délégation haïtienne. Elle a indiqué que son institution était sensible aux problèmes d'Haïti et veut apporter sa contribution dans l'effort de développement du pays en matière d'éducation. Mais les procédures pour l'obtention des fonds du PME ont beaucoup changé, d'où l'importance de cette rencontre.

Rappelons que le Partenariat Mondial pour l'Éducation soutient plus de 65 pays en développement dans le domaine de l'éducation. Il s'agit d'un partenariat à multiples acteurs et une plateforme de financement visant à renforcer les systèmes éducatifs des pays en développement, afin d'augmenter de façon significative le nombre d'enfants scolarisés engagés dans un apprentissage efficace. Il rassemble des pays en développement, bailleurs de fonds, organisations internationales, société civile, organisations d'enseignants, secteur privé et Fondations.

<https://www.haitilibre.com/article-26668-haiti-politique-vers-un-deblocage-de-16-5-millions-pour-des-projets-d-education.html>

Le Nouvelliste – Publié le 15 janvier 2019

Pourquoi les entreprises européennes sont les plus grands investisseurs en Haïti ?

En soulignant la place de trois entreprises européennes dans la courte liste des champions des investissements étrangers privés en Haïti, l'ambassadeur Vincent Degeri n'a pas fait de comparaison, mais la question a émergé spontanément : que font les autres pays en Haïti ?

Quelle place occupent les entreprises américaines, les entreprises dominicaines, les entreprises chinoises dans le peloton de tête des investissements étrangers en Haïti ? Ces pays entretiennent avec Haïti les plus importants échanges commerciaux. Haïti ne sert-il que de déversoir pour leurs produits ? Pourquoi ces pays, bons partenaires commerciaux, n'ont pas d'investissements conséquents en Haïti pour y créer des emplois et de la richesse ?

La Digicel (Irlande), Heineken (Pays-Bas), propriétaire de Brana, et Rubis (France), propriétaire de la Dinasa et des stations d'essence National, ont investi plus de 1.5 milliard de dollars en Haïti ces dernières années. Elles sont dans des secteurs porteurs (télécommunications, brasserie, produits pétroliers) qui ont nécessité des immobilisations importantes et qui réclament des investissements continus, ce que ces firmes font pour garder leur position. Cela implique aussi une présence de long terme en Haïti.

Pourquoi les Européens font-ils confiance en l'avenir d'Haïti et pas nos plus proches voisins (USA, République dominicaine), ni ce nouveau champion du commerce avec Haïti qu'est devenue la Chine, ni même notre bon ami Taïwan ?

Non seulement les entreprises de l'Union européenne investissent, mais elles figurent aussi sur la liste des entreprises qui paient le plus de taxes en Haïti. On retrouve les trois entreprises Digicel, Brana et Dinasa dans le peloton de tête des payeurs de taxes parmi les cinq premières, cela depuis des années. Est-ce Haïti et ses institutions qui ne font pas leur travail de démarcher les entreprises des pays qui commercent bien avec nous ?

Sommes-nous réticents à chercher des investisseurs étrangers contrairement à ce qui est clamé depuis des années ?

Même avec les entreprises européennes, on peut compter sur les doigts de la main les missions commerciales organisées vers ces marchés ces derniers temps.

Haïti ne capitalise pas sur la présence des Digicel, Heineken et Rubis pour attirer d'autres grandes firmes mondiales comme elle ne cherche pas ailleurs les milliards qui pourraient aider à la création d'emplois en Haïti.

Nous sommes encore dans la croyance que l'État doit avoir la haute main sur l'économie. Une doctrine qui n'a jamais donné de résultats.

<https://lenouvelliste.com/article/197049/pourquoi-les-entreprises-europeennes-sont-les-plus-grands-investisseurs-en-haiti>

Le Nouvelliste - Publié le 14 janvier 2019

Les chantiers de l'Union européenne en Haïti pour l'année 2019

Accord avec la Banque européenne d'investissement (BEI), infrastructures, sécurité alimentaire, élections, le chef de la délégation et ambassadeur de l'Union européenne en Haïti, Vincent Degert, dans une interview exclusive accordée au Nouvelliste, a passé en revue les différents chantiers en cours et à venir de l'Union européenne en Haïti.



Chef de la délégation et ambassadeur de l'Union européenne en Haïti, Vincent Degert

«Je suis heureux de l'accord signé le mois dernier entre la BEI et le Fonds de développement industriel (FDI) pour une première tranche de crédits de 12 millions d'euros qui va permettre de financer un certain nombre d'investissements», a déclaré la semaine dernière Vincent Degert au Nouvelliste, annonçant la visite en Haïti prochainement du vice-président de la BEI.

Ce rapprochement, a souligné Vincent Degert, fait suite à la demande du président Jovenel Moïse, lors de son voyage en Europe l'année dernière, pour que la BEI, l'un des plus grands bailleurs de fonds dans le monde, soit plus présente en Haïti. En plus du FDI, la banque est prête à travailler avec Haïti sur le traitement de déchets, qui fait partie de ses priorités, et aussi sur le microcrédit.

«La banque a déjà effectué pas mal de travail par le passé dans ce domaine avec la Sofihdes, avec l'Acme. On pourrait travailler aussi avec Fonkoze, avec d'autres partenaires dans ce domaine parce

qu'il faut impérativement relancer l'investissement privé, relancer la création d'emplois», a déclaré l'ambassadeur Degert.

Dans le domaine des infrastructures, Vincent Degert annonce la poursuite de l'investissement européen au niveau de la route nationale #3. En guise de perspectives, il espère boucler définitivement la liaison Cap-Haïtien/Port-au-Prince qui, selon lui, est l'ossature du squelette infrastructurel haïtien. «Cette route sera un acquis énorme pour le développement économique du pays au sens large», a noté Vincent Degert.

«On vient de lancer avec le Premier ministre une autre opération de politique urbaine», a indiqué l'ambassadeur de l'UE en Haïti, précisant qu'il s'agit d'une nouvelle étape prenant en compte les risques sismiques et une réflexion sur la mobilité, notamment dans Port-au-Prince.

Dans cette même veine, Vincent Degert invite à une réflexion sur la gestion des déchets. «Il faut impérativement trouver une solution parce qu'aujourd'hui on est près de 4 millions d'habitants [à Port-au-Prince] et d'ici à 2030, on sera 5 millions d'habitants et on comptera 200 000 logements en plus», a-t-il fait savoir.

«On va lancer très prochainement avec le Premier ministre et aussi j'espère avec la première dame un programme de sécurité alimentaire», a annoncé le diplomate européen dans un contexte de risque d'accroissement de la population en situation d'insécurité alimentaire sur fond de retour d'el niño et, conséquemment, de perspectives de récolte difficiles cette année.

«On aimerait pouvoir lancer cette politique qui est une politique à la fois nationale, interministérielle avec le ministère de l'Agriculture bien sûr et aussi les ministères de la Santé et des Affaires sociales qui doivent travailler ensemble sur les plus vulnérables et les filets de sécurité qu'il faut mettre en place avec un focus très particulier sur le Nord-Ouest qui est traditionnellement une région fragile mais aussi sur la zone Matthew où nous avons un programme pro-résilience prêt à être mis en œuvre», a expliqué l'ambassadeur Degert.

Au niveau de la frontière haïtiano-dominicaine, Vincent Degert a signalé le réaménagement du marché municipal de Ouanaminthe et indiqué que la reconstruction de la douane de cette ville frontalière fait partie des objectifs de la délégation de l'Union européenne.

«Construire le bâtiment est une chose mais faire fonctionner la douane et avoir à la limite une collaboration entre les douanes dominicaines et les douanes haïtiennes, ce serait l'idéal», a-t-il fait remarquer, affirmant que les deux pays, Haïti et la République dominicaine, ont intérêt à trouver une solution sur les questions douanières.

«Malheureusement, on sait que la situation est une situation de déséquilibre extrêmement fort entre les deux pays, que ce soit en termes de richesse, de budget aussi, [...], c'est à peu près la même situation avec des phénomènes d'importation massive [de produits] qui viennent de la République dominicaine et inversement des flux de migration importants aussi d'Haïti vers le marché dominicain», a souligné Vincent Degert souhaitant l'établissement de relations normales de voisinage entre les deux pays partageant le même territoire, la même île.

En ce qui a trait aux élections à venir, Vincent Degert dit voir d'un bon œil l'élaboration du projet de loi du Conseil électoral provisoire qui est actuellement déposé au Parlement. «Ce projet de loi contient des éléments qui permettent de consolider les acquis de l'expérience précédente », a-t-il fait savoir.

«Politiquement, nous sommes très attachés à ce que l'on respecte la régularité du cycle électoral. Cela n'a jamais été très facile en Haïti dans le passé [...] On aurait aimé que le cycle se déroule comme prévu, comme il aurait dû se faire», a communiqué Vincent Degert.

«On est séduit par un certain nombre de propositions formulées par le Parlement lui-même qui rejoignent certaines de nos recommandations par exemple sur la décharge, sur l'alignement des mandats pour éviter d'avoir des élections à répétitions trop fréquentes et trop coûteuses pour le pays. Il y a un certain nombre d'éléments-là qui nous paraissent particulièrement intéressants et qu'on est prêts à soutenir politiquement dans ce contexte-là», a ajouté l'ambassadeur européen.

«Je crois qu'il faut se dépêcher, accélérer le processus pour qu'on puisse avoir des élections dans de bonnes conditions en octobre prochain», a déclaré l'ambassadeur Degert faisant part de ses soucis, de ses préoccupations sur la question de la liste électorale qui est très en retard.

«Si l'État haïtien nous demande d'être présents pour des observations [électorales], on verra. Cela fera partie de la discussion qu'on aura à ce moment-là», a affirmé l'ambassadeur Degert qui dit s'intéresser à la phase préparatoire des élections, aux travaux de logistique qui doivent être mis en place.

À l'opposition politique, il a rappelé que le changement commence à travers les urnes, à travers les élections. «C'est une réponse démocratique à des attentes qui peuvent être formulées dans ce contexte-là», a conclu Vincent Degert.

<https://lenouvelliste.com/article/196989/les-chantiers-de-lunion-europeenne-en-haiti-pour-lannee-2019>

Haiti libre – Publié le 12 janvier 2019

L'Union européenne et ses Etats membres saluent la mémoire des victimes :

«Dans le cadre de la commémoration du séisme du 12 janvier 2010, l'Union européenne et ses Etats membres en Haïti (Allemagne, Espagne, France et Grande-Bretagne) saluent la mémoire des victimes et réaffirment leur solidarité avec leurs familles, l'ensemble de la population et l'Etat haïtien. En ce jour, l'Union européenne tient à s'associer à la journée nationale de réflexion et de sensibilisation à la vulnérabilité d'Haïti face aux risques et désastres. 9 ans après, [...] il est de la responsabilité de l'ensemble des acteurs, citoyens et amis d'Haïti de maintenir la mobilisation collective pour minimiser au maximum les pertes en vies humaines et les destructions matérielles lors des désastres à venir. Il s'agit du plus bel hommage qu'on puisse rendre aux victimes du 12 janvier 2010 en faisant en sorte que leur sacrifice ne soit pas vain et permette demain de sauver des vies.»

<https://www.haitilibre.com/article-26636-haiti-social-commemoration-a-la-memoire-des-victimes-du-seisme-de-2010.html>

Info Haiti - Publié le 12 janvier 2019

Commémoration du séisme du 12 janvier 2010: l'Union européenne et ses Etats membres réaffirment leur solidarité avec Haïti face aux désastres naturels

Port-au-Prince, le 11 janvier 2019. A l'occasion de la commémoration du séisme dévastateur du 12 janvier 2010, l'Union européenne et ses Etats membres en Haïti (Allemagne, Espagne, France et Grande-Bretagne) saluent la mémoire des victimes et réaffirment leur solidarité avec leurs familles, l'ensemble de la population et l'Etat haïtien.

En ce jour, l'Union européenne tient à s'associer à la journée nationale de réflexion et de sensibilisation à la vulnérabilité d'Haïti face aux risques et désastres. Neuf ans après le tremblement de terre du 12 janvier, il importe de ne pas oublier ce jour tragique et d'en tirer tous les enseignements afin de tenir

compte des risques et fragilités du pays pour mieux préparer l'avenir par la prévention et par le renforcement de la capacité de gestion face aux désastres.

En ce jour de commémoration et de sensibilisation aux risques, il est de la responsabilité de l'ensemble des acteurs, citoyens et amis d'Haïti de maintenir la mobilisation collective pour minimiser au maximum les pertes en vies humaines et les destructions matérielles lors des désastres à venir. Il s'agit du plus bel hommage qu'on puisse rendre aux victimes du 12 janvier 2010 en faisant en sorte que leur sacrifice ne soit pas vain et permette demain de sauver des vies.

Information : Exemples d'actions que l'UE soutient en matière de prévention et de gestion des risques et désastres

L'UE et ses Etats membres appuient et accompagnent depuis le séisme du 12 janvier les actions nationales pour renforcer la résilience, notamment en milieu urbain. Après avoir fourni une aide d'urgence avec notamment des abris provisoires, l'UE a financé un programme de reconstruction et de réaménagement de dix quartiers (le PARAQ). Aujourd'hui, il s'agit d'ouvrir une nouvelle phase par la mise en place d'une véritable politique urbaine qui intègre les analyses de risques, organise l'espace urbain et prévoit des normes et mesures de construction pour rendre l'habitat plus sûr et réduire ainsi l'impact des catastrophes. Ce nouveau programme Urbayiti vient d'être lancé en décembre par le Premier ministre, Jean Henry Céant. Cofinancé par la France et l'Espagne, il est doté de 52,5 millions d'euros et sera mis en œuvre principalement par les institutions haïtiennes.

Par ailleurs, à travers son programme d'appui budgétaire (SBC2), l'Union européenne soutient les initiatives de l'Etat pour actualiser le Plan National de Gestion de Risques et Désastres (PNGRD), prévoir le pré-positionnement de kits d'urgence pour 50.000 familles dans cinq départements et adopter une loi organique relative au Système National de Gestion des Risques et des Désastres. Cette loi devra permettre à la nouvelle Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) d'opérer avec une autonomie organisationnelle et financière qui accroîtra son efficacité et sa réactivité en cas de catastrophes.

Enfin, l'UE intègre de façon transversale le changement climatique et la gestion des risques de désastres dans tous ces programmes de coopération au développement; ainsi par exemple au titre de la politique des transports, l'UE a doté le Fonds d'Entretien Routier d'une enveloppe de 5 million d'€ pour des interventions d'urgence comme lors de l'ouragan Matthew.

<http://infohaiti.net/index.php/40-cooperation/5424-commemoration-du-seisme-du-12-janvier-2010-l-union-europeenne-et-ses-etats-membres-reaffirment-leur-solidarite-avec-haiti-face-aux-desastres-naturels>

Le Nouvelliste – Publié le 11 janvier 2019

Les entreprises européennes, premiers investisseurs privés en Haïti avec 1,5 milliard de dollars pour Digicel, Heineken et Rubis

Les investissements des trois principales entreprises issues de pays membres de l'Union européenne installées en Haïti sont considérables. Ils totalisent ces 12 dernières années plus de 1,5 milliard de dollars, plaçant les entreprises européennes au premier rang des investisseurs étrangers présents en Haïti.

En première place, on retrouve la Digicel avec un milliard de dollars d'investissement depuis 2006 dont l'acquisition de Voilà, de la ACN et la construction de l'hôtel Marriott ; arrivent ensuite Rubis avec plus de 300 millions de dollars d'investissement dont l'acquisition de la Dinasa en 2017 et Heineken avec plus de 200 millions de dollars en sus de l'acquisition de la Brasserie nationale d'Haïti (Brana) en 2012.

Suivant les informations obtenues par Le Nouvelliste, ces 3 entreprises, Digicel, Heineken et Rubis, sont en train d'exécuter des plans d'investissements pour renforcer leur présence sur le marché haïtien. Ces entreprises européennes sont aussi classées parmi les premiers payeurs de taxes.

Dans le classement des 200 plus grands contribuables pour l'exercice 2017-2018 publié par Le Nouvelliste, la Digicel occupe la deuxième position avec 3,3 milliards de gourdes versées à la DGI; la Brana est 3e avec 2,4 milliards de gourdes et la Dinasa 5e avec 1,1 milliard de gourdes.

Pourtant, ces entreprises, depuis un certain temps, confrontent certaines difficultés qui, si elles ne sont pas gommées assez rapidement, peuvent nuire à leur bon fonctionnement et constituer un frein au développement de futurs investissements.

Dans une interview exclusive accordée à la rédaction de Le Nouvelliste, Vincent Degert, chef de la Délégation et ambassadeur de l'Union européenne en Haïti, a longuement adressé la situation délicate dans laquelle évolue ces entreprises tout en appelant les plus hautes autorités du pays à mettre en place les conditions nécessaires pour attirer les investissements indispensables au développement d'Haïti.

« Depuis une dizaine d'années, l'Union européenne est le premier investisseur dans un ensemble de pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, et Haïti n'échappe pas à cette règle », a fait savoir Vincent Degert, présentant un panorama des investissements des entreprises des pays membres de l'Union européenne installées en Haïti. Du nombre des grandes entreprises ayant décidé d'investir dans le pays, il a cité Heineken (une compagnie néerlandaise) ayant racheté la Brasserie nationale d'Haïti (Brana), la Digicel (d'origine irlandaise) qui a consenti de gros investissements dans les télécommunications et l'opérateur français Rubis évoluant dans le domaine du pétrole qui a racheté la Dinasa.

«Ce sont des entreprises qui sont venues ici avec l'intention d'investir durablement, de créer des emplois, de la richesse, de rester dans le pays et de faire fructifier leurs investissements», a souligné le chef de la Délégation de l'Union européenne en Haïti, précisant que ces trois entreprises figurent parmi les 5 premiers contributeurs au budget de l'Etat haïtien. «Ce sont des entreprises qui ont un rôle citoyen dans l'économie haïtienne et qui apportent leurs contributions dans ce contexte-là», a-t-il poursuivi, motivé à l'idée de trouver le mécanisme pour l'investissement de ces entreprises à la fois rentable pour le pays comme pour l'investisseur.

En ce sens, l'ambassadeur de l'Union européenne en Haïti dit avoir rencontré les plus hautes autorités du pays en la personne du président de la République Jovenel Moïse pour adresser les difficultés rencontrées par ces entreprises, explorer les conditions dans lesquelles ces investissements peuvent continuer à se développer tout en servant d'exemple à d'autres entreprises qui seraient tentées par le marché haïtien. «Il y a des potentialités. Il faut permettre à ces potentialités de vivre et de s'exprimer [...] Nous sommes convaincus que ce n'est pas l'aide qui assurera le développement [du pays]», a déclaré Vincent Degert, confiant que l'aide peut aider et doit aider au développement d'Haïti.

Selon Degert, l'aide doit servir à mettre en place les facteurs de compétitivité que sont l'électricité à meilleur marché, des infrastructures routières ou de voies de communication saines, bien entretenues et en bon état ainsi que le capital humain, à savoir du personnel formé. Pour l'ambassadeur, c'est la capacité d'Haïti à attirer de l'investissement privé qui va créer de la richesse et des emplois durables dans le pays.

Avec 11 millions d'habitants, Haïti, qui n'occupe pas la position qui devrait être la sienne dans le classement régional d'investissements captés, est quand même un marché digne de ce nom en termes de consommateurs potentiels, reconnaît l'ambassadeur européen. «Il faut que ces consommateurs aient les moyens, qu'ils aient un revenu suffisant. Il faut qu'on enclenche une véritable politique de croissance, de développement et d'investissement, national ou étranger», a insisté Vincent Degert, réitérant que c'est l'entreprise privée qui va aider le pays à se développer, à croître et à offrir de l'emploi et des salaires à l'ensemble de la population.

«Il faut pour cela que les conditions de stabilité, de sécurité soient au rendez-vous avec des perspectives de croissance de marché c'est-à-dire une politique macroéconomique générale saine, une gourde qui ne perd pas trop de sa valeur», a prescrit **Vincent Degert** revenant sur l'importance selon lui de cette rencontre avec les autorités haïtiennes pour présenter la liste des contraintes à aborder dans le cadre du dialogue, de la discussion que **l'Union européenne** essaie actuellement de mettre en place. «Au-delà de la démarche, il faut dans la discussion et dans les actes qu'on arrive à des décisions qui vont dans cette direction», a fait remarquer **Vincent Degert**, prônant la nécessité d'avoir une relation stable entre **l'Union européenne** et Haïti. Et, cette relation stabilisée entre Haïti et **l'Union européenne**, selon lui, passerait par la ratification de l'Accord de partenariat économique (APE) signé par Haïti il y a de cela 9 ans, afin de rassurer les éventuels entrepreneurs qui prennent le risque de venir investir en Haïti sur l'existence des marchés, des potentialités de développement et des garanties pour leurs investissements. Ayant trouvé des solutions qui semblaient convenir au secteur privé comme au secteur public haïtien, **Vincent Degert** n'arrive pas à comprendre l'obstacle entravant la ratification de l'APE.

«Il y a aussi la loi Hope», a souligné le diplomate européen, estimant qu'Haïti, pourtant dans une position extrêmement privilégiée vis-à-vis du marché américain, n'utilise pas pleinement toutes les potentialités que l'accès à ce marché offre au pays et à ses entreprises. «Je pense qu'il y a encore là des marges de croissance qu'on doit aujourd'hui essayer d'exploiter au mieux», a-t-il fait savoir en plaidant pour la relance de la production nationale qui, selon lui, est une absolue nécessité pour le développement du pays.

<https://lenouvelliste.com/article/196918/les-entreprises-europeennes-premiers-investisseurs-privés-en-haiti-avec-15-milliard-de-dollars-pour-digicel-heineken-et-rubis>
